L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME DE LA RÉMUNÉRATION DE LA « BRANCHE ECLAT » (EX ANIMATION)

ORGANISATEUR(S) : CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

Initiation | Payant* | 2h30 | En ligne

* Formation payante : Bénévole adhérent CDA : 25 € / bénévole non adhérent CDA : 50 €

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'essentiel de la réforme de la rémunération de la « Branche ECLAT » (ex animation)

Description :

- La convention collective de l'animation se réforme :
  - Une nouvelle appellation : « ECLAT » ; la branche « éclat » est la branche des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs, et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires
  - Une refonte de son système de rémunération et de classification par un nouvel avenant 182 applicable dès 2022. La rémunération est assise sur une logique de compétences. Au-delà du temps, la rémunération du salarié et son évolution s'inscrivent désormais dans un parcours professionnel :
    - Mise en valeur de la montée en maitrise professionnelle,
    - Reconnaissance de la poly compétences,
    - Progressivité de la grille de classification.

Objectifs :

- Connaitre les changements fondamentaux de la réforme du mode de rémunération
- Comprendre les principes de la grille de classification
- Savoir tenir compte des nouveaux éléments et principes de rémunération

Programme

- Recueil des attentes, présentation du formateur, des objectifs et du déroulement de la formation.
- La notion de compétences et ses repères dans la grille de classification
- Présentation des grands changements du système de rémunération : « l'avenant 182 »
- Reconstitution de carrière, ancienneté, plurivalence, maitrise professionnelle
- Exemple pratique et calcul avec fiche excel
- Débriefing de clôture

L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME DE LA RÉMUNÉRATION DE LA « BRANCHE ECLAT » (EX ANIMATION)

Méthodologie :

- Réponses aux questionnements des participants : à partir des attentes des participants, le formateur indique dans quelle partie de la formation cette question trouvera sa réponse.
- Apports méthodologiques : illustrations et cas à partir de situations réelles et support Power point
- Cas pratiques : un cas pratique pour chacune des séquences permet une approche d'un savoir-faire nécessaire pour la gestion financière.
- Documentation : un dossier des supports utilisés est remis à chaque participant.

Evaluation :

- Individuelles : à partir de Quiz, chacun peut évaluer sa progression.
- Individuellement et en petits groupes : des cas pratiques seront proposés. Ils sont indispensables à la compréhension et permettent une évaluation continue des compétences acquises.

Prérequis :

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable.
- Ouvert à toute personne, dirigeant, bénévole, salarié qui désirent acquérir les informations essentielles sur le nouveau mode rémunération de la branche « Eclat ».

Découvrez ici le programme détaillé.

DATE(S) DE LA FORMATION

30 novembre 2021
18H00-20H30

POUR S'INSCRIRE

0148836640

cda@cda-asso.com

https://www.helloasso.com/associations/c...

STRUCTURE FORMATRICE

Chambre des associations

Voir la présentation de cette structure